

Net-entreprises évolue et facilite le parcours utilisateur

Net-entreprises évolue pour donner une plus grande visibilité à ses services et faciliter le parcours utilisateur. Le nouvel affichage du site Internet [Net-entreprises](#) propose un accès direct à l'offre de service dès la page d'accueil et des entrées ciblées en fonction du profil utilisateur. La DSN, Déclaration Sociale Nominative, étant un des services de Net-entreprises, le site [DSN-info.fr](#) disparaît et toutes les informations qu'il contenait sont désormais intégrées au site [Net-entreprises](#).

Les services [Net-entreprises](#) à la carte

Net-entreprises permet d'effectuer les déclarations sociales en ligne - dont la DSN - de manière gratuite, simple et sécurisée avec un accès unique.

Les usagers de Net-entreprises sont variés : entreprises, Fonction publique, tiers-déclarants, ou encore éditeurs, ils ne viennent pas sur le site pour les mêmes services. La refonte du site Net-entreprises offre un accès personnalisé selon leur profil. Ils pourront, dès la page d'accueil et avant même leur authentification, accéder directement aux services qui les concernent.

De plus, l'offre de Net-entreprises a considérablement évolué depuis sa création. « *Net-entreprises s'est étoffé progressivement pour proposer de nombreux services connexes qui facilitent la gestion des déclarations. Nous souhaitons rendre accessible, dès la page d'accueil, l'ensemble de notre bouquet de services* », indique Fleur Le Logeais, Directrice de l'Accompagnement et de la Qualité au GIP-MDS.

Un parcours utilisateur fluidifié

La DSN fait partie intégrante de l'offre de Net-entreprises. Le site [dsn-info](#) a donc été intégré dans le nouveau site. La base de connaissances et le module de formation MOOC présentent des évolutions graphiques et techniques qui facilitent leur utilisation.

Net-entreprises a été conçu dans une démarche utilisateurs. Ils ont été sollicités à différentes étapes clés, pour recueillir leurs besoins et s'assurer que le projet était conforme à leurs attentes. Le service Relation Utilisateurs, par sa proximité avec les usagers, a orchestré cette refonte. Les fonctionnalités et choix graphiques reflètent également mieux les attentes des utilisateurs.

Une offre de services mutualisée

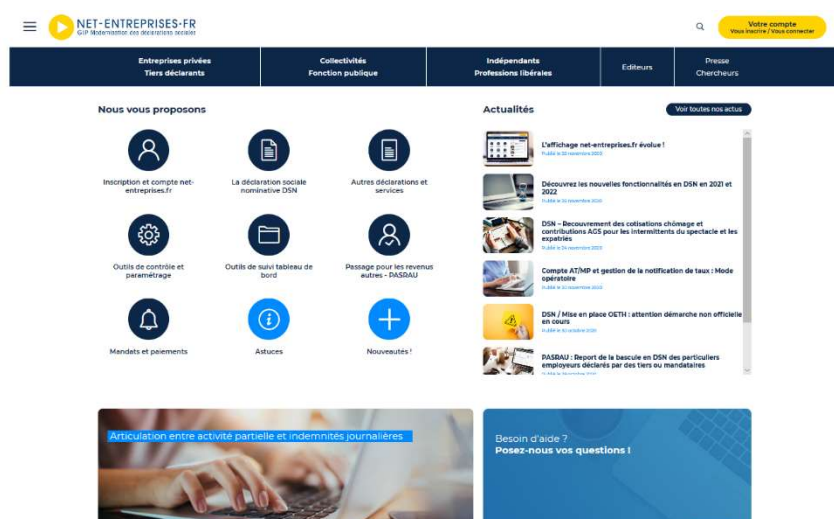
Net-entreprises est une offre de services commune aux organismes de protection sociale. L'ensemble des déclarations relatives aux cotisations sociales et aux événements de la vie professionnelle des employés est rassemblé sur cette plateforme de services.

Guichet unique, tous les utilisateurs bénéficient d'un identifiant constituant une identité numérique sur Net-entreprises et peuvent effectuer leurs démarches sur l'ensemble des sites administratifs partenaires simplement en utilisant un accès unique : leurs identifiants Net-entreprises.

De portail déclaratif à ses débuts, Net-entreprises est aujourd'hui un carrefour de services et d'échanges. Data hub, Net-entreprises est un socle numérique qui a permis la mise en place de la DSN et du prélèvement à la source.

Net-entreprises aujourd'hui, c'est 3 millions d'utilisateurs et 38 millions de télédéclarations et consultations par an.

Rendez-vous sur [Net-entreprises](https://net-entreprises.fr) !



Contact presse

GIP-MDS
[Marie-Amélie
Roguet](mailto:Marie-Amélie.Roguet@gip-mds.fr)
01 58 10 47 28

À propos du GIP-MDS

Créé par les organismes de protection sociale pour mutualiser leurs moyens et expertises en matière de dématérialisation, le Groupement d'intérêt public Modernisation des déclarations sociales (GIP-MDS) permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations sociales en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée via [Net-entreprises](https://net-entreprises.fr).

Fort du succès de [Net-entreprises](https://net-entreprises.fr) (3 millions de déclarants inscrits, plus de 38 millions de télédéclarations et consultations par an), le GIP-MDS est maître d'ouvrage opérationnel de la déclaration sociale nominative, la DSN, et du prélèvement à la source (PAS).

Le GIP-MDS regroupe les organismes de protection sociale (Acos, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Pôle emploi, Unédic, caisses spécifiques ou régimes spéciaux), des organismes de prévoyance collective (CTIP, FFA, FNMF) et, comme membres associés, les organisations patronales, des syndicats de salariés, les éditeurs de logiciels (Syntec numérique) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables).